

The 7th World Congress on Controversies in Multiple Myeloma (COMy):

Cellular therapies: perspectives for practice

8th May | Program: 12:30 - 13:45
Virtual format, Main Hall

Pr Mohamad Mohty (Chair, Paris, France)

12:30 - 12:50

Controversies on key challenges in multiple myeloma management

Pr Paul Richardson (Boston, USA) and

Pr Mohamad Mohty (Paris, France)

12:50 - 13:15

Multiple myeloma management: optimizing current therapies, preparing for what is new?

Pr Xavier Leleu (Poitiers, France) and

Dr Salomon Manier (Lille, France)

13:15 - 13:35

Relapsed Myeloma: how to integrate cellular therapies in practice?

Pr Maria-Victoria Mateos (Salamanca, Spain)

13:35 - 13:45

Q&A and discussion

All faculty, moderated by Pr Mohamad Mohty

Thérapies cellulaires : Perspectives en pratique

Samedi 8 Mai 2021 de 12:30 à 13:45
EN VIRTUEL

Pr Mohamad Mohty (Modérateur, Paris, France)

12:30 - 12:50

Discussion sur les principaux enjeux de la prise en charge du myélome multiple

Pr Paul Richardson (Boston, États-Unis) et

Pr Mohamad Mohty (Paris, France)

12:50 - 13:15

Prise en charge du myélome multiple : optimiser les thérapies actuelles et se préparer au futur ?

Pr Xavier Leleu (Poitiers, France) et

Dr Salomon Manier (Lille, France)

13:15 - 13:35

Myélome multiple en rechute : comment intégrer les thérapies cellulaires en pratique?

Pr Maria-Victoria Mateos (Salamanque, Espagne)

13:35 - 13:45

Session Questions/Réponses et Discussion

Modérée par le Pr Mohamad Mohty

Cette invitation, valant convention, sera déclarée ou soumise pour autorisation au Conseil de l'Ordre compétent, conformément aux articles L1453-10 et suivants du Code de la santé publique. En vertu de la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, aucune hospitalité

(hébergement, repas, transport, prise en charge des frais d'inscription ou autre) ne peut être accordée aux étudiants en formation initiale (en ce inclus les internes). Suite à la publication du décret n°2016-1939 du 28 décembre 2016 relatif notamment à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme, nous vous informons que votre participation vaudra acceptation de la déclaration des frais engagés et que vous conserverez, sur cette déclaration exclusivement, votre droit de rectification, nonobstant ce qui est indiqué ci-dessous. Dans le cadre de cette invitation, Celgene SAS utilise des fichiers informatiques susceptibles de comporter des informations personnelles nécessaires à votre participation à l'événement. En application du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès à ces données ainsi que le droit de vous les faire communiquer, d'un droit d'opposition et de limitation du traitement, et de demander à ce que ces données soient rectifiées, complétées et/ou effacées. Si vous souhaitez exercer l'un de vos droits, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données du groupe Bristol-Myers Squibb à l'adresse e-mail suivante : EUDPO@BMS.com.

Bristol-Myers Squibb uses computer files that might include personal data about healthcare professionals. In accordance with the General Data Protection Regulation n°2016/679 of 27 April 2016 and the Data Protection Act n°78-17 of 6 January 1978, modified, each healthcare professional may request access to such data, as well as to receive it, object to its use or restrict the processing of data, and request that it be corrected, completed and/or deleted. If you wish to exercise your rights concerning data privacy, or for any queries, please contact the Data Protection Officer of Bristol-Myers Squibb, who can be reached at EUDPO@BMS.com. Bristol-Myers Squibb is subject to applicable laws related to the collection and reporting of any payments or transfers of value to healthcare providers, healthcare organizations and patient organizations. Your attendance at this meeting implies that you agree and will cooperate with Bristol-Myers Squibb in its compliance with applicable financial transparency requirements.